

Montpellier, vendredi 10 mai 2019

Révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de VALRAS-PLAGE

RÉUNION PUBLIQUE du 14 mai 2019

La direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault (DDTM34) élabore le projet de révision du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de VALRAS-PLAGE.

Ce projet prend en compte les aléas littoraux : la submersion marine avec prise en compte du réchauffement climatique et le déferlement ; ainsi que l'aléa fluvial de débordement de l'Orb et des cours d'eau des bassins Nord.

- La DDTM présentera le volet réglementaire du PPRI lors d'une réunion publique ouverte à l'ensemble de la population et des personnes intéressées :

le 14 mai 2018 à 18h30

Palais de la Mer

1 Boulevard du commandant L'herminier

34350 VALRAS-PLAGE

- Un dossier est actuellement mis à disposition du public à la mairie accompagné d'un cahier où peuvent être consignées toutes observations.
- le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État dans l'Hérault à l'adresse suivante :

<http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-et-technologiques/Transmission-des-informations-aux-maires-TIM/Les-Porter-a-connaissance-PAC-de-l-Herault/valras-plage>

- Pour tout renseignement ou remarque, vous pouvez vous adresser au service "eau, risques et nature" (SERN) de la DDTM 34

Par courrier : DDTM 34 / SERN / PRNT

Bâtiment Ozone, 181 place Ernest Granier - Cédex 2

CS 60 556 - 34 064 Montpellier

Par courriel : ddtm-sern-prnt@herault.gouv.fr

- Contact presse : DDTM 34 : Magali Migeon - 04 34 46 60 33

Service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



@prefet34

